bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

CERCLE NUMISMATIQUE LIEGEOIS

Association de fait

SOCIETE ROYALE

BULLETIN MENSUEL
81e année- Ne paraît pas en juillet et août
Octobre 2026
N° 552

Bureau de dépôt :4120 Neupré-**P 102051**
PERIODIQUE MENSUEL

Réunion chaque troisième dimanche du mois.

sauf juillet et août.

Notre prochaine réunion aura lieu le dimanche 18 octobre 2026
Dans les locaux habituels : Collège Saint-Servais
Rue Jonfosse, 75
B-4000 LIEGE (centre-ville)

SOMMAIRE :

P 2 Liste des membres du Comité et leurs fonctions.
P 3 Annonces
P 5 Le mariage à Rome et les monnaies au type de CONCORDIA, par M. Moreaux
P 14 Annonces
P 17 Vente aux enchères
P 21 Agenda des prochaines grandes bourses de nos amis et voisins

COTISATION & ABONNEMENT 2026:
Cotisation au C.N.L. 15 € pour la Belgique- (Pays de l'U.E.=22 €). Reserv. Table 5€
CERCLE NUMISMATIQUE LIEGEOIS-IBAN: BE52 0000 3668 6309 / BIC : BPOTBEB1

Expéditeur & éditeur responsable : Agostino SFERRAZZA- Rue J.Dejardin, 158 à 4420 Saint-Nicolas.

Cercle Numismatique Liégeois
http://cerclenumismatiqueliegeois.com/index.php?page=accueil

LE COMITÉ DU C.N.L.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ L'UN OU L'AUTRE MEMBRE DU COMITÉ

PRÉSIDENT

Agostino SFERRAZZA cerclenumismatiqueliegeois@gmail.com
Faisant Fonction : ENGEN Luc – N° téléphone 0476 69 48 68– lucengen@msn.com

VICE-PRÉSIDENT

Dimitri LAURENT – Boulevard d'Avroy, 47 – B–4000 LIÈGE Tél.: 0474 50 01 37 - E-mail francoise_beckers@msn.com

TRÉSORIÈRE & LOCATION DES TABLES

Chantal GENIN – Rue Neuve, 26 – B–4460 GRACE–HOLLOGNE (siège social du C.N.L.)
Tél.: 04 231 05 14 – E-mail chantal.genin26@gmail.com

SECRÉTAIRE

Philippe LANGE– E-mail : philippeflorent.lange@yahoo.com

VENTES AUX ENCHERES

Dimitri LAURENT – Tél.: 0474 50 01 37 - E-mail :
francoise_beckers@msn.com Aidants & suppléants :
Gregory LECHAT – E-mail :
gregory.lechat@hotmail.com
Laurent DEJARDIN dejardin-ma@hotmail.com
Fédérateur des dépôts-ventes : Dimitri LAURENT

BIBLIOTHÈQUE & DOCUMENTATION

Didier JACQUEMIN - Tél.: 0496 53 96 67 - E-mail : djacquemindidier@gmail.com

RELATIONS PUBLIQUES-CONSEILLER

M. MOREAUX E-mail : mmoreaux58@gmail.com

RESPONSABLES DES TABLES D'ECHANGES ET DU MATÉRIEL
Clément MOES,. Jean GENIN
Danielle THOMAS et Nicolas STAVEAUX

IMPRIMERIE: M.PINEUR ESTEBAN PAPETERIE 7

LES ARTICLES PRÉSENTÉS DANS LE BULLETIN DU C.N.L. N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS
(Cf. RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR, TITRE V, § 3).

Désormais, le bulletin du Cercle Numismatique Liégeois est passé au tout électronique (sauf pour les rares personnes qui ne possèdent pas Internet et qui nous ont déjà prévenus).

MALHEUREUSEMENT, beaucoup d'entre-vous ne nous ont pas fourni leur adresse email !!!

L'envoi par email nous permet de ne pas augmenter la cotisation annuelle qui reste inchangée à **15 euros.** Si nous ne descendons pas en-dessous d'un certain **nombre de bulletins envoyés, nous serons dans l'obligation de l'augmenter.** Merci de nous fournir votre adresse email à l'adresse suivante: **cerclenumismatiqueliegeois@gmail.com**

Beaucoup d'entre-vous n'ont pas encore payé leur cotisation, merci le faire au numéro de compte suivant: BE52 0000 3668 6309.

Merci à tous !

RAPPEL
Le code d'entrée de la barrière située rue Jonfosse, 75 est
47498B



Soyez prudents. Si vous devez quitter votre table, ne laissez pas votre espace sans surveillance, demandez à un membre du Comité de prendre votre place





Votre publicité ici.
Pourquoi pas ?

IDENTIFICATION ET VALORISATION
DE VOS COLLECTIONS
Venez chez nous!



Cercle Numismatique Liégeois

Dimitri et Laurent sont à votre service

André Mignolet

Un numismate de bon conseil !

GSM : 0495 89 33 33





LE MARIAGE A ROME et les monnaies au type de CONCORDIA



par Michel Moreaux

Avant d'analyser les monnaies au types CONCORDIA qui s'appliquent au mariage, je crois bon de décrire les types de mariages à Rome, ainsi que la cérémonie du mariage.

L'épouse idéale

Selon la coutume, renforcée par des lois d'Auguste, il était évident que tout le monde devait se marier : pour les hommes de 25 à 60 ans et les femmes de 20 à 50 ans, rester seul était socialement et économiquement désavantageux (lois sur les héritages, restrictions politiques etc…) Donc, les Romains recherchaient la vie en couple.

Mais quelles étaient les qualités demandées à la future épouse ? On la souhaitait attirante, bien sûr, mais ce qui était primordial pour créer une famille était que la future épouse soit de bonne famille et en bonne santé. Un philosophe stoïcien déclarait au 1er siècle qu'« une femme devait être en bonne santé, vertueuse et robuste, capable d'accomplir un travail dur » (!) Quant à l'âge, une fille pouvait se marier dès l'âge de 12 ans, un garçon dès 15 ans.

Le mariage : une réalité juridique

Nous devons d'abord garder en mémoire le fait que le mariage, chez les Romains, relève de l'histoire du droit avec très peu d'implications religieuses.

Selon les documents conservés, il existait deux types de mariages différents :

a) le mariage par ***conventio in manum***, pratiqué à l'origine et en vertu duquel la femme faisait partie de la famille de son mari et était soumise à la puissance maritale (***manus***) de la même manière que les enfants étaient soumis à la ***patria potestas*** (pouvoir paternel). Sa condition était donc celle d'une fille pour tout ce qui concernait les droits familiaux et successoraux.

b) le mariage ***sine manu*** ou libre. La femme continuait à appartenir à sa famille paternelle, demeurant soumise au pouvoir de son père, conservant ses droits de succession dans sa famille d'origine. Ce mariage repose sur un simple fait, la cohabitation des époux et leur consentement persistant à se considérer comme mari et femme. Aussi, la simple séparation des personnes ou des conjoints suffisait-elle à le dissoudre. Pendant toute la période classique, depuis la fin de la République et sous l'Empire, c'est le mariage sine manu qui fut en vigueur.

Le lien juridique



Cette stèle du British Museum (BM 1805,0703.143) montre un mariage par *coemptio*. Le préteur se tient debout derrière le couple.

Le lien juridique pour les alliances du premier type pouvait être constitué de trois manières :

1. Le mariage par ***confarreatio*** : ce rite sacré était originellement réservé aux seuls patriciens et tirant son nom de la galette de froment, ***panis farreus***, que les époux partageaient pendant le sacrifice nuptial en présence du Grand Pontife et du flamine de Jupiter ; il se maintint jusqu'à une époque tardive dans les familles sacerdotales.

2. Le mariage par ***coemptio*** (vente et achat fictifs de l'épouse) : un acte était passé devant un magistrat (***le préteur***) par lequel le père transmettait à son gendre sa puissance juridique sur la future épouse.

3. Enfin le mariage par ***usus*** qui n'était qu'une cohabitation ininterrompue des conjoints pendant un an ; ce mode d'acquisition de la *manus* tomba rapidement en désuétude.

Le divorce

Dans tous les cas, la possibilité d'une séparation facile existait. Mais à l'origine le caractère sacré du mariage était tel que les cas de divorce étaient d'une extrême rareté. Ce n'est que peu à peu qu'ils se multiplièrent, à partir surtout de la fin de la République où les femmes mêmes en prenaient l'initiative jusqu'au moment où Sénèque pouvait dire qu' *« elles ne comptaient plus les années par les noms des consuls, mais par les noms de leurs maris successifs »*.



Deux époux sur une stèle funéraire du Musée d'Arlon

Il ne faut cependant pas croire que les Romains n'avaient pas conscience de la gravité du divorce. Au contraire, ils furent les premiers a comprendre que le mariage repose sur des fondements sociaux, religieux et affectifs si puissants que le législateur ne peut que se borner à en réglementer certains aspects. La répudiation, si simple dans la forme, n'en était pas moins considérée comme un acte d'une importance exceptionnelle.

L'opinion n'approuvait pas les secondes noces de la femme, même veuve. N'avoir eu qu'un seul mari était considéré comme la plus grande vertu féminine, et l'épithète de ***univira*** est un titre d'honneur qui figure sur bien des inscriptions funéraires.

Et celles qui ne respectaient pas la fidélité conjugale étaient à l'origine l'objet de sévères sanctions. Sous tous les rapports, le mariage (en latin : ***connubium***) était donc bien un lien très sérieux pour les Romains.

Le jour du mariage

C'était l'événement le plus important de la vie familiale. Le jour du mariage était choisi avec soin au milieu d'une kyrielle de jours et de mois de mauvais augure prudemment évités par les Romains, très superstitieux. Malheur, par exemple, aux époux de mai, tandis que la meilleure période pour un heureux mariage était la seconde moitié de juin.

La veille des noces, la future épouse consacrait à une divinité ses jouets de fillette. Puis, revêtant dès le soir la robe nuptiale et coiffée d'un bonnet de couleur orangée, elle se couchait dans ce vêtement.

Le grand jour arrivé, la maison était décorée pour la fête ; aux portes et aux embrasures étaient suspendus des couronnes de fleurs, des rameaux d'arbres toujours verts, comme le myrte et le laurier, des bandelettes de couleur. A l'entrée, on étendait des tapis. Les plus grands soins étaient naturellement donnés à la parure de la jeune mariée pour la cérémonie. Pour la première fois, la jeune fille ornait ses cheveux de rubans, et était peignée d'une coiffure spéciale qui divisait les cheveux en plusieurs touffes.



La dextrarum iunctio – sur un relief funéraire du musée de l'Arles antique.

Le costume de la mariée comprenait une tunique, de coupe analogue à la *stola* (robe) des matrones, simple et blanche et descendant jusqu'aux pieds ; une ceinture, dont les bouts étaient attachés par un nœud spécial, la serrait à la taille. La tête de l'épousée était recouverte d'un voile (***flammeum***) qui lui descendait jusqu'au bas du visage et qui était de couleur orange. (Le fait que la mariée a le visage découvert dans les sculptures qui représentent des scènes nuptiales, est sans doute dû à des nécessités techniques de la statuaire.)

Dans tous les actes de la cérémonie, l'épouse était assistée par une matrone (la ***pronuba***) qui, pour être honorée d'un tel office, devait n'avoir été mariée qu'une fois.

On commençait par prendre les auspices. Si ce sacrifice s'accomplissait dans les règles, c'était signe que les dieux ne s'opposaient pas à l'union projetée.

Le rituel se poursuivait par la signature du contrat de mariage (***tabulae nuptiales***), en présence de dix témoins, puis la pronuba prenait la main droite des époux en les posant l'une sur l'autre.

C'était la ***dextrarum iunctio***, le moment solennel de la cérémonie : échange de foi entre les jeunes époux, promesse réciproque de vivre ensemble. De nombreux sarcophages représentent la scène, et ce geste symbolique (que l'Eglise a conservé) garde aujourd'hui encore tout son sens et toute sa valeur.



Ce moment est aussi représenté sur les monnaies où on souhaite l'entente aux époux.

La fin de la journée

Toutes ces formalités accomplies, on se réunissait pour le banquet nuptial. A la fin de celui-ci, dans la soirée, on abordait une autre partie du cérémonial : la conduite de l'épouse dans la maison de son mari.

C'est une tentative de rapt qui en donnait le signal : à l'improviste, l'époux feignait d'arracher la jeune femme apeurée et récalcitrante, aux bras de sa mère ou de celle qui en tenait le rôle. Mais il ne s'agissait que d'une pure formalité où l'on voyait le souvenir de l'enlèvement des Sabines.
Après quoi les assistants, formés en cortège, se dirigeaient vers la demeure du mari. L'épouse portait le fuseau et la quenouille, symboles de sa nouvelle activité de mère de famille. Elle était accompagnée de trois enfants. Elle en tenait deux par la main ; le troisième la précédait en agitant une torche d'aubépine blanche allumée au foyer de la maison de son mari.

Les restes du flambeau brûlé étaient distribués entre les assistants, comme porte-bonheur, comme nous faisons avec le voile ou la jarretière de la mariée, mais nous, sans noircir les doigts ! La foule jacassante suivait en lançant des plaisanteries grivoises, pas toujours de bon goût (!) où l'esprit caustique des Romains se donnait libre cours.

Arrivée au domicile conjugal, l'épouse en décorait le seuil avec des rubans de laine et l'enduisait de lard et d'huile, puis la cérémonie de l'entrée dans la maison se déroulait de la façon suivante. Le mari, qui avait précédé sa femme, l'attendait à la porte et lui demandait comment elle s'appelait. Elle répondait avec douceur : « ***Ubi tu Gaius, ibi ego Gaia*** » (où tu seras, toi, Gaius, moi Gaia j'y serai).

Alors, la soulevant de terre pour qu'elle ne touchât pas le seuil du pied, ses compagnons la faisaient pénétrer dans l'habitation. L'époux l'y accueillait par une liturgie sacrée « par l'eau et par le feu ». Puis la pronuba faisait asseoir la jeune femme en face de la porte, sur le lit matrimonial, où elle prononçait les prières rituelles aux divinités de sa nouvelle demeure. Ceci terminait la fête ; le cortège nuptial se disloquait et les invités rentraient chez eux.

Les monnaies au type CONCORDIA
(note : toutes les monnaies sont représentées au double de leurs dimensions)

Le mot **CONCORDIA** en latin signifie « l'entente, la concorde, l'harmonie » et, bien entendu, dans le monnayage, la légende ***concordia*** n'est pas exclusivement réservée aux mariages princiers ; l'entente peut être souhaitée entre un empereur et ses troupes (par exemple : Nerva qui cherchait à se concilier l'armée), entre deux empereurs (par exemple : Marc Aurèle et Lucius Verus co-empereurs pendant 9 ans) etc…



Sesterce d'Antonin montrant les deux couples impériaux (RIC 601 – Sear II, 4158)

Pourtant, à partir du deuxième siècle, il devient fréquent pour les empereurs qui veulent rassurer leur peuple sur la stabilité du couple impérial d'émettre des monnaies avec cette légende ***concordia***, où le couple est illustré se donnant la main droite.

Antonin le Pieux émet ainsi une monnaie où en-dessous du couple impérial Antonin-Faustine I est représenté le couple des « jeunes » : Marc Aurèle-Faustine II. Ce sesterce a été émis en 142, c'est-à-dire un an après la mort de l'impératrice Faustine I.

Une petite note en passant : ni la mère (Faustine I), ni la fille (Faustine II) ne furent des modèles de fidélité conjugale et certaines rumeurs couraient même sur la légitimité de certains des enfants princiers.

Mauvaises langues peut-être, … nous ne saurons jamais ! Des représentations particulières peuvent être rencontrées chez Faustine II et chez Crispina, épouse de Commode : une colombe est représentée sur l'aureus de Faustine, tandis que chez Crispina le symbole représenté est le plus significatif du mariage : les deux mains jointes.



Aureus de Faustine II
(RIC 503 – Sear II, 4689)



Denier de Crispina
(RIC 279 – Sear II, 5998)

Avec la dynastie des Sévères, les représentations des mariages pour lesquels l' « harmonie » est souhaitée se multiplient : comment pouvons-nous ignorer, cependant que Caracalla détestait Plautilla, l'épouse qui lui avait été imposée par son père Septime Sévère ? Et pourtant le vieil empereur « avait mis le paquet » pour le monnayage de Plautilla : l'entente est qualifiée de ***felix*** (heureuse) et ***aeterna*** (éternelle). Ce mariage ne fut ni heureux (il ne fut vraisemblablement pas consommé) ni éternel : après trois ans de disputes, Plautilla fut répudiée.



Plautilla : concordiae aeternae
(RIC 361 – Sear II, 7069)



Plautilla : concordia felix
(RIC 365 – Sear II, 7066)

Un des successeurs de Septime Sévère, Héliogabale ne régna que 4 années, mais il épousa 3 femmes qui, toutes, reçurent un monnayage où on leur souhaitait l'entente avec leur impérial époux : ceci ne devait pas empêcher l'empereur pervers et dépravé de les renvoyer l'une après l'autre. La première, Julia Paula fut répudiée après moins d'un an et demi pour n'avoir pas voulu suivre Héliogabale dans ses perversions !



Denier de Julia Paula (RIC 214 – Sear II, 7656)



As de Julia Paula (RIC 387 – Sear II, 7663)

L'as de Julia Paula montre derrière le couple impérial une personnification de l'Harmonie qui devait régir les rapports conjugaux (ici, en pure perte).

La deuxième épouse, Aquilia Severa était une des Vierges Vestales (qui avait fait vœu de chasteté !). Héliogabale semble avoir eu beaucoup d'affection pour elle, mais devant le scandale causé par le mariage, il fut forcé par sa grand-mère de répudier Aquilia après moins de 6 mois de mariage. Il reviendra vers elle après avoir répudié sa 3ème épouse.



Denier d'Aquilia Severa
(RIC 228 – Sear II, 7680)



Denier d'Aquilia Severa
(RIC 226 – Sear II, 7679)

Annia Faustina était de bonne famille (celle de Marc Aurèle) et elle fut imposée à Héliogabale par sa grand-mère après le second divorce. Mais Annia était plus vieille que l'empereur et n'était pas très jolie, ce qui explique qu'elle fut répudiée après seulement 3 mois de mariage. Ceci explique la grande rareté de son monnayage.



Denier de Annia Faustina
(RIC 232 – Sear 7700)

Le dernier des Sévères, Alexandre, connaît lui aussi un mariage de courte durée : il aimait sa jeune épouse Orbiana, malheureusement il fut obligé de la répudier par sa mère qui était jalouse de l'influence prise par la jeune femme sur l'empereur. Pour éviter tout danger, Orbiana fut bannie en Afrique du Nord au grand désespoir d'Alexandre… Raison d'état !



Sesterce d'Orbiana avec légende CONCORDIA AUGUSTORUM
(RIC 655 – Sear II, 8193)

Le jeune Gordien III épousa Sabinia Tranquillina, fille du Préfet du Prétoire et leur mariage connut la concorde, jusqu'à ce que le Préfet décède et soit remplacé par Philippe l'Arabe. Le jeune prince fut prié de répudier la jeune épouse... ce qui ne le sauva pas : en 244, Philippe remplaça son maître à la tête de l'empire.



Très rare antoninien de Tranquilline avec légende CONCORDIA AVGG (RIC 250 - Sear II,)

Le dernier type est le plus répandu de tous. Il s'agit de la personnification de l'Harmonie assise sur un trône et tenant, le plus souvent, une corne d'abondance ; lorsque ce type figure chez les impératrices, il est évident que c'est un souhait d'entente pour le couple impérial, mais, lorsqu'il figure chez les empereurs, il fait le plus souvent référence à l'entente avec les armées : chez Gallien nous trouvons ***concor exerc*** « l'entente avec l'armée », ***concor legg*** « l'entente avec les légions », ***concor mil*** « l'entente avec les soldats » et ***concord equit*** « l'entente avec les cavaliers ».

Après Gordien et Tranquilline, nous trouverons des monnaies avec ***concordia*** assise chez Otacilia, Herennia Etruscilla, Salonina, et Magnia Urbica. Nous trouvons la scène de la ***dextrarum iunctio*** chez Salonina et Severina.



Sesterce d'Otacilia Severa avec la légende CONCORDIA AVGG et Concordia assise. (RIC 203a)



Antoninien de Salonina avec Concordia assise. (RIC 2)



Antoninien de Salonina avec la Dextrarum iunctio
(RIC 63)



Antoninien de Severina avec la Dextrarum iunctio
(RIC 16var)

Après 286, nous ne retrouverons plus sur les monnaies d'allusion à l'entente entre les époux impériaux, le monnayage et ses types devenant beaucoup plus figés sous la tétrarchie et jusqu'à la fin de l'Empire.

Bibliographie

OUVRAGES HISTORIQUES

J. P. BALSDON, *Roman women. Their history and habits*, London, 1962.
J. CARCOPINO, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, Paris, 1939.
Ch. DAREMBERG, E. SAGLIO, E. POTTIER, *Dictionnaire des antiquités grecques et latines*, Paris, 1877-1918.
Robert ETIENNE, *La vie quotidienne à Pompéi*, Paris, 1966.
Karen K. HERSCH, *The Roman Wedding: Ritual and Meaning in Antiquity*, Cambridge University Press, 2010.
Ugo Enrico PAOLI, *Vita Romana, la vie quotidienne dans la Rome antique,* Edition française revue et augmentée par Jacques REBERTAT, Paris, 1955.
Susan TREGGIARI, *Roman Marriage*, Oxford, Oxford University Press, 1991.
Paul VEYNE, *Histoire de la vie privée,* Tome I : *De l'Empire romain à l'an mil, I. L'Empire romain,* Paris, éditions du Seuil, 1985.

OUVRAGES NUMISMATIQUES

Henri COHEN, *Description Historique des monnaies frappées sous l'Empire Romain*, Paris, 1880 – 1892. Edition anastatique, Graz, 1955.
The Roman Imperial Coinage (RIC), **10** Volumes, Londres, 1923 – 1994.
Seth. W. STEVENSON, *A dictionnary of Roman Coins*, London, 1964 sub verbo *Concordia.*
Davis SEAR, *Roman Coins and their values*

- *Vol. II : The accession of Nerva to the overthrow of the Severan dynasty AD 96 – AD 235.*, Spink, London, 2002.
- Vol. III : The accession of Maximinus I to Carinus, Spink, London, 2006.

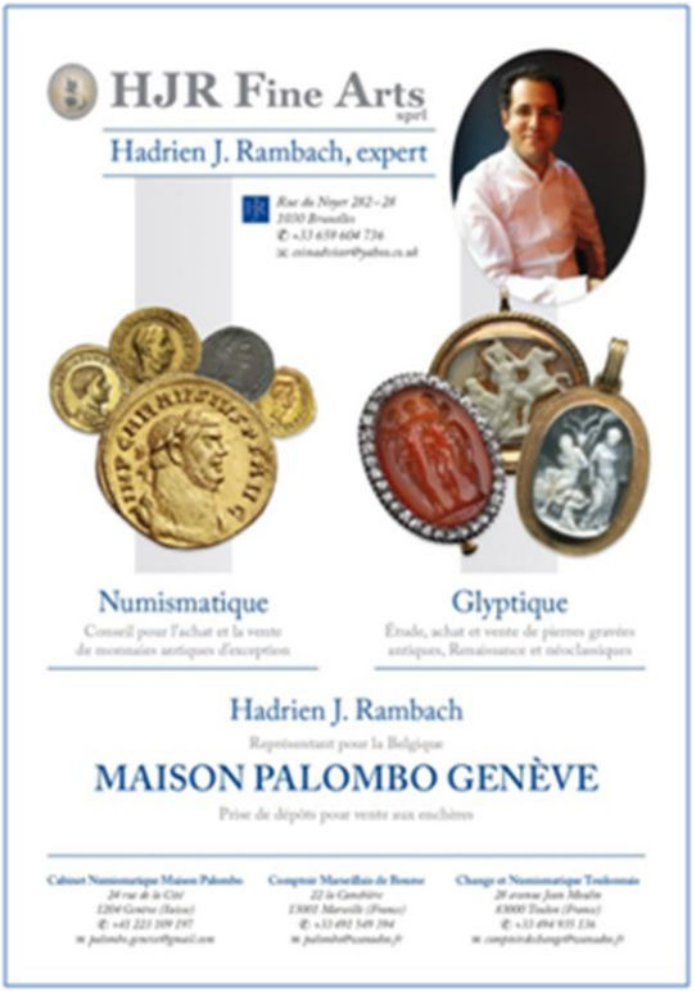
Rappel

ATTENTION

Pour 2026, la cotisation annuelle reste à 15 €.
N'hésitez pas à demander votre carte de membre
La Trésorière et le Président f.f.

ATTENTION





Jean-Luc VAN DER SCHUEREN

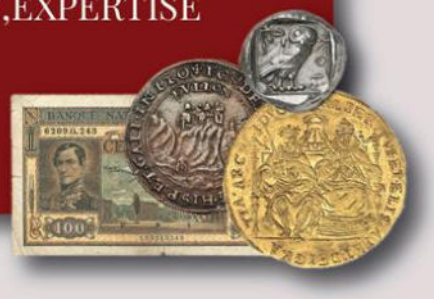
Numismate Professionnel

Membre de l'Association Internationale des Numismates Professionnels

Depuis 1985, nous mettons à votre disposition nos **compétences numismatiques** et notre **sérieux**, et ce en toute **discrétion**... N'hésitez donc pas à nous contacter, y compris pour une évaluation ou une expertise de vos collections !

ACHAT, VENTE, ÉVALUATION,EXPERTISE

MONNAIES, MÉDAILLES,JETONS,
DÉCORATIONS, ORDRES,
BILLETS DE BANQUE ANCIENS



Comme tous les membres de l'Association Internationale des Numismates Professionnels (AINP), nous vous offrons une **garantie d'authenticité de vos achats sans limite dans le temps**





Nous sommes situés en plein cœur de Bruxelles, près de la Bourse, à deux pas de la Grand Place et à proximité immédiate de la gare Centrale et de la station de métro « Bourse ».

14 rue de la Bourse, 1000 Bruxelles - BELGIQUE
Tél. : +32-(0)2-513 34 00
iapnsecret@compuserve.com

Heures d'ouverture : lundi – vendredi : 11 – 17H





Collectionneur privé achète vos collections de monnaies antiques

Tel : 0498-41-41-61.

Possibilité de me déplacer chez vous



VENTE AUX ENCHÈRES N°274 d'Octobre 2026

RÉSERVÉE EXCLUSIVEMENT AUX MEMBRES DU C.N.L.

Lot N°	PAYS ou RÉGION	DIRIGEANT ou RÈGNE	VALEUR FACIALE	DATE	GRAVEUR ATELIER LANGUE	DIVERS	RÉF. N°	CONS.	PRIX DE DÉPART
1	**Australie**	Edward VII	lot 2 pièces	1910	London	Ag .925 - 3 pence + 6 pence -EDWARDVS VII D:G: BRITT: OMN: REX F: D: IND: IMP:	KM# 18 KM# 19	TTB	5,00 €
2	**Australie**	Georges V	lot 3 pièces	1915-1921		1 penny 1920 TTB 1/2 penny 1921 TTB- 1 shilling 1915 TB+	KM# 23 KM# 22 KM# 26	lot	5,00 €
3	**Australie**	Georges V	6 pence	1924	Melb. ou Sydney	Ag .925	KM# 25	TTB	5,00 €
4	**Australie**	Georges V	Florin	1927		Ag .925 11,31 g - old parliament house in Canberra	KM# 31	SUP	10,00 €
5	**Australie**	Georges VI	Florin	1944	Melbourne	Ag .925 11,31 g - Armes du commonwealth d'Australie - IND: IMP:	KM# 40	SUP	10,00 €
6	**Australie**	Georges VI	1 shilling	1946	Perth	Ag .925 - Bélier Mérino - IND: IMP:	KM# 39a	TTB	5,00 €
7	**Australie**	Georges VI	6 pence	1938	Melbourne	Ag .925 2,83 g - Armes du commonwealth d'Australie - IND: IMP:	KM# 38	TTB+	5,00 €
8	**Australie**	Georges VI	lot 3 pièces	1939-1945		IND: IMP: 3 pence 1939 Ag .925 1,41g SUP KM# 37 1 penny 1941 Melbourne Cu TTB KM# 36 1/2 penny 1943 Cu TTB KM# 41	lot	lot	5,00 €
9	**Australie**	Georges VI	Florin	1951		Ag .925 11,31g - 50 ans fédération austr. - sans IND: IMP:	KM# 47	TTB+	5,00 €
10	**Australie**	Georges VI	Florin	1951		Ag .925 11,31g - Armes du commonwealth d'Australie - sans IND: IMP:	KM# 48	TTB	5,00 €
11	**Australie**	Georges VI	1 shilling	1952		Ag .925 - Bélier Mérino - sans IND: IMP:	KM# 46	TTB+	5,00 €
12	**Australie**	Georges VI	lot 3 pièces	1949-1952		sans IND: IMP: 6 pence 1951 Ag .925 2,83g TTB KM# 45 3 pence 1949 Ag .925 1,41g TTB+ KM# 44 1 penny 1952 Melbourne Cu TTB KM# 43	lot	lot	5,00 €
13	**Australie**	Elisabeth II	Florin	1954		Ag .500 - 11,31 g - Lion & Kangourou - avec F: D:	KM# 55	TTB	5,00 €
14	**Australie**	Elisabeth II	Florin	1954		Ag .500 - 11,31 g - Armes du commonwealth d'Australie - sans F: D:	KM# 54	TTB	5,00 €
15	**Australie**	Elisabeth II	Florin	1963		Ag .500 - 11,31 g - Armes du commonwealth d'Australie - avec F: D:	KM# 60	SUP	5,00 €
16	**Australie**	Elisabeth II	lot 3 pièces	1953-1954		sans F: D: 1 shilling Ag .500 - Bélier Mérino - 1 penny 1953 Kangourou Perth Cu TTB KM# 50 1/2 penny 1954 Kangourou Cu TTB KM# 49	lot	lot	5,00 €
17	**Australie**	Elisabeth II	1 shilling	1963		Ag .500 - Bélier Mérino - avec F: D:	KM# 59	SUP-	5,00 €
18	**Australie**	Elisabeth II	lot 4 pièces	1963-1964		avec F: D: 6 pence 1963 Ag .500 2,83g TTB+ KM# 58 3 pence 1960 Ag .500 1,41g TTB+ KM# 57 1 penny 1964 Kangourou Cu TTB+ KM# 56 1/2 penny 1961 Kangourou Cu TTB KM# 61	lot	lot	5,00 €
19	**Australie**	Elisabeth II	lot 6 pièces	1966		lot 6 pièces 1966 - système décimal: 1 cent - 2 cent - 5 cent - 10 cent - 20 cent - 50 cent	lot	TTB+	5,00 €
20	**Royaume-Uni**	East India Company	5 cash	1803		Cu	KM# 316	TTB	5,00 €
21	**Espagne**	lot 3 pièces Isabelle II Alphonse XII	8 maravedis 5 centimos 10 centimos	1841-1879		8 Maravedis 1841 Isabel II 10 centimos 1879 Alfonso XII 5 centimos 1878 Alfonso XII		TTB-	3,00 €
22	**Italie**	Vittorio Emmanuele II	lot 3 pièces	lot		10 Centesimi 1863 20 centesimi 1894 5 centesimi 1918 (R)	KM#11 KM#28 KM#42	TTB	4,00 €
23	**Angola**	Colonie Portugaise	lot 2 pièces			50 centavos 1928 2 1/2 escudos 1956	KM#69 KM#77	TTB-	4,00 €
24	**Ordre de Malte**	Emmanuel Pinto	15 tari	1759		Ag		TTB+	250,00 €
25	**Liège**		Médaille		C. Jéhotte	10 artistes liégeois		SUP	35,00 €
26	**Liège**		Médaille	1831	C. Jéhotte	Tombeau de François de Méan		TTB+	30,00 €
27	**Liège**		Médaille	1849	C. Jéhotte	François Prume violoniste liégeois		SUP	25,00 €
28	**Liège**		Médaille	1842	C. Jéhotte	A.E. Modeste Grétry (ses oeuvres)		SUP	30,00 €
29	**Liège**		Médaille	1846	C. Jéhotte	Auguste Delfosse chambre des reprèsentants		SUP	35,00 €
30	**Liège**	Léopold II	Médaille	s.d.	C. Jéhotte	6 musiciens liégeois (dont Grétry)		SUP	30,00 €
31	**Liège**	Ch. Velbruck	Médaille		C. Jéhotte	Création de la société de l'Emulation		SUP	30,00 €
32	**Liège**	Joseph Clément de Bavière	Jeton du sacre	1707		"veni dator numerum"	Feu 7232	TB+	20,00 €

Lot N°	PAYS ou RÉGION	DIRIGEANT ou RÈGNE	VALEUR FACIALE	DATE	GRAVEUR ATELIER LANGUE	DIVERS	RÉF. N°	CONS.	PRIX DE DÉPART
33	**Italie**	Vittorio Emmanuele III	lot 6 pièces	1909-1927		5 lire (1927) - Ag .935 - 4,175 Ag pur buono da lire 1 (1923) 50 centesimi (1920) 20 centesimi (1909) 10 centesimi (1920) 5 centesimi (1920)	KM#67 KM#44 KM#61 KM#62 KM#60 KM#59	TTB	5,00 €
34	**Italie fasciste**	Vittorio Emmanuele III	lot 6 pièces	1939-1942		2 X 1 lire 1939 1940 50 centesimi 3X 20 centesimi 1940 1941 1942	KM#77a/b KM#76b KM#75b	TTB	2,00 €
35	**France**		Médaille	1931		Exposition coloniale internationale Asie		TTB+	20,00 €
36	**France**	Indochine	10 centimes	1894	A	Rare		TTB	35,00 €
37	**France**	Napoleon III	50 centimes	1868	BB Strasbourg			TB+	10,00 €
38	**France**	Napoleon III	50 centimes	1864	K Bordeaux			SUP+	70,00 €
39	**France**	Louis XVIII	30 sols	1820		Mines d'Aniche		TB	50,00 €
40	**Italie**	Napoleon	1 lire	1812	V			B+	10,00 €
41	**France**	Charles X	1 franc	1828	W			TTB	100,00 €
42	**France**	Louis XVI	1/5 Ecu	1788	H	8.800 exemplaires frappés !		TTB+	150,00 €
43	**Italie**	Napoléon	10 centimini	1813	Milano			SUP	30,00 €
44	**Italie**	Empire Autrichien	5 centisimi	1852	M			SUP	15,00 €
45	**France**	Louis XV	1/10 écu	1741	Rennes			TTB	45,00 €
46	**France**	Louis XV	1/20 écu	1726	A			TB+	35,00 €
47	**France**	Louis XV	1/20 écu	1727	T			TB+	50,00 €
48	**France**	Louis XV	1/10 écu	1740	Poitiers			TTB	50,00 €
49	**France**	Louis XV	1/10 écu	1741	Rennes			TTB	40,00 €
50	**France**	Napoléon III	1 franc	1866	A			SUP	35,00 €
51	**Allemagne**		1 mark	1911	D	Rare		SUP	30,00 €
52	**Tunisie**		4 piastres	1294		Contremarque		TTB	70,00 €
53	**France**	République	1 franc	1960		MEDAILLE		TTB+	140,00 €
54	**France**	République	50 Francs	1958				TTB+	55,00 €
55	**France**	République	50 Francs	1958				TTB	48,00 €
56	**Italie**	Vittorio Emm II	20 lires	1928		Cappelloni		TTB-	85,00 €
57	**Belgique**	Léopold I	25 centimes	1833	Gand	Jeton de prison		TTB	25,00 €
58	**Belgique**	Léopold I	1 centime	1833	Gand	Jeton de prison		TB	15,00 €
59	**Allemagne**	Trèves	1/2 Albus	1659		Ag - Kaspar von der Leyen 1652-1676 "Petermenger"		TTB	36,00 €
60	**Allemagne**	Trèves	1/2 Albus	1662		Ag - Kaspar von der Leyen 1652-1676 "Petermenger"		TTB	30,00 €
61	**Allemagne**	Augsburg	1 Kreuzer	1773	G	Klemens Wenzel von Sachsen	KM#24	TTB	10,00 €
62	**Allemagne**	Augsburg Stadt	1 Heller	1775		Carrée!: D: Armes de la ville R: Croix		TTB-	7,00 €
63	**Allemagne**	Augsburg Peter von Schaumburg	1 Heller	1424-1469		Hand-Heller		TB-	36,00 €
64	**Allemagne**	Brandenburg Joachim II	Dreier	1562	Berlin	D: Aigle - Rev: sceptre frappé à l'occasion de l'attribution du duché de Prusse à Joachim par Sigismond de Pologne		TTB-	27,00 €
65	**Prusse**	Guillaume 1er	3 Pfennig	1865	A	Cu	KM#482	TTB+	5,00 €
66	**Prusse**	Frederic-Guillaume III	4 Groschen	1805	A	Ag	KM#370	TB+	17,00 €
67	**Prusse**	Frederic-Guillaume III	3 Groschen	1806	A	Billion - Frappe pour la prov. de Brandenburg	KM#376.2	TTB+	15,00 €
68	**Prusse**	Frédéric II	1/48 Thaler	1779	A	Billion	KM#327	TTB	10,00 €
69	**Allemagne**	Francfort	1 Heller	1846		Cu		TTB-	10,00 €
70	**Allemagne**	Francfort	6 Kreuzer	1848		Ag		TTB	18,00 €
71	**Allemagne**	Gd duché de Berg	3 Stuber	1806		Billion: Monogramme "J" pour Joachim Murat		TTB	17,00 €
72	**Allemagne**	Jülich-Berg	1/4 Stuber	1785		Cu: monogramme CT		TTB	10,00 €
73	**Allemagne**	Nuremberg	1/2 Schilling	1465-1467		Ag: D: armes de la ville R: Aigle		TB	20,00 €
74	**Allemagne**	Archevêché de Munster	3 Pfennig	1712		A: Monogramme FA pour Franz Arnold évèque		TB+	10,00 €
75	**Allemagne**	Gd Duché de Wurzbourg	3 Kreutzer	1808		Ag - Armes de Würzburg 1 Batzen = 5 Kreuzer		TTB	16,00 €
76	**Allemagne**	Evèché de Wurzbourg	Marien Batzen	1763		Ag - A: buste de l'évèque R: vierge à l'enfant		TTB-	28,00 €
77	**Allemagne**	Hanau-Münzenberg	10 Kreutzer	1763		Ag - D: monogramme MLH R: Colonne couronnée entre 2 écus		TTB-	32,00 €
78	**Allemagne**	Speyer principauté épiscopale	10 Kreutzer	1770		Ag - Augustus Philipp von Limburg-Styrum D:3 ecus surmontés d'une couronne	KM#65	TTB-	48,00 €
79	**Allemagne**	Soest	3 Pfennig	1740		Cu - Ecu à la clef	KM#68	TTB	10,00 €
80	**Allemagne**	Hamm	3 Pfennig	1739		Cu	KM#75	TTB	15,00 €
81	**Allemagne**	Rostock	6 Pfennig	1761		Cu - D: Griffon R: valeur et date	KM#123	TTB	20,00 €
82	**Venise**	Alvisio Contarini	Bulle des doges	1676-1684		Plomb		SUP-	200,00 €
83	**Congo Belge**	Albert 1er	lot de 6 pièces		FR	1 Franc 1922/1927/1930 - 50 Centimes 1925/1926 - 10 centimes 1911		TTB	8,00 €

Lot N°	PAYS ou RÉGION	DIRIGEANT ou RÈGNE	VALEUR FACIALE	DATE	GRAVEUR ATELIER LANGUE	DIVERS	RÉF. N°	CONS.	PRIX DE DÉPART
84	Rome	Licinius Ier	Follis	308-324	Trèves?			TTB	10,00 €
85	Islamiques		Seaux			3 matrices de seaux islamiques		SUP	60,00 €
86	Cappadoce	Ariarathes V	Drachme	163-130	Cappadoce	A/Tête d'Ariarathes R/ BASILEUS…		SUP	60,00 €
87	Arabo-Sassanide	Chosroes II	Drachme	780-794	Tabaristan	A/ Buste de Chosroes II R/Autel entre deux prêtres		SUP	25,00 €
88	République Romaine	Anonyme	As		Rome	A/ Double tête de Janus R/Proue de galère		TB	25,00 €
89	Celtes du Danube	Imitation Philippe III	Tetradrachme	IIIè siècle	Danube	Imitation tétradrachme de Philippe III de Macédoine par les celtes du Danube		TB+	75,00 €
90	Byzance	Constance II	Follis	643-44	Constantinople	A/L'Empereur debout de face R/M(Grand) A/N/A//N/€/O/S		TTB+	17,00 €
91	Rome	Octave & Jules César	Demi as de Vienne	36	Vienne (Gaule)	A/ Tête d'Octave à droite R/Proue de navire	RARE	TB+	30,00 €
92	Grèce	Mésie		420-340	Istros	A/ Têtes masculines opposées R/Aigle volant à gauche attaquant un dauphin/ISTIH		SUP	85,00 €
93	Sicile	Siculo-punique		400-350	Sicile	A/Tête de Tanit à gauche R/Cheval debout à droite avec un palmier derrière		SUP	25,00 €
94	Grèce	Chersonesos Taurique - Panticapée	Unité	340-325	Panticapée	A/ Tête de Silène à gauche R/Arc et flèche		TTB	30,00 €
95	Sassanide	Chosroes II	Drachme	590-628				TTB+	30,00 €
96	Rome	Gordien III	Sesterce	238-244	Rome			TB	25,00 €
97	Perse	Abou-Saïd Bahadour		1316-1355	Ilkhanat de Perse	Lot de 3 monnaies d'argent		SUP	50,00 €
98	Pays-Bas	Ferdinand-Henri d'Orange-Nassau	Teston	sd	1625-1640	Ag - 8,61g A/ Buste de Ferdinand-Henri R/Ecu couronné portant les blasons de Nassau Diez Vianden Katzenelbogen	VW43; Bd1005	SUP	290,00 €
99	Belgique	Léopold II	Médaille	1880		Cu ou Bronze	M13	TTB+	28,00 €
100	France	Louis XVI	3 deniers	1792	BB		Gad3	TTB-	17,00 €
101	Belgique	Albert 1er	25 centimes	1915		Zn	M433	SUP	5,00 €
102	Belgique	Léopold 1er	1 centime	1846			M119	TTB	5,00 €
103	France		Lot de 4X1 centime			1851a -1848a (2x) -1850a		TTB	10,00 €
104	Maroc		4 fallus	1871				TTB	4,00 €
105	Royaume-Uni	Elisabeth II	25 pence	1980		Cu-Ni : Mother Queen 4/08/1980		FDC	2,00 €
106	Royaume Italie	Napoléon Imperator	5 soldi	1810	M			SUP	12,00 €
107	France	Napoléon III	20 centimes	1867	BB		Gad 30	TTB+	5,00 €

Dès réception de votre bulletin, vous pouvez placer une mise maximale sur la (les) monnaie(s) que vous souhaitez acquérir *avant* le :

SAMEDI 17 octobre 2026 à 12h00 !

Votre offre d'achat doit parvenir au membre du comité chargé de cette vente, à savoir, Monsieur Dimitri LAURENT. Envoyez, de préférence, un sms au 0474 50 01 37 ou un e-mail (courriel) à l'adresse suivante : francoise_beckers@msn.com .

-Le jour de la réunion mensuelle du Cercle Numismatique Liégeois, les monnaies seront exposées. Vous pourrez le cas échéant retirer/modifier toute offre faite auparavant *avant le début de la vente aux enchères*. Vous pourrez participer aux enchères dans une vente au plus offrant, à partir de 10h00.

-La participation peut se faire à distance sur base de votre offre déposée et des limites que vous aurez données.

-Nos ventes ne comportent aucun frais pour l'acheteur à l'exception des éventuels frais d'expédition.

IMPORTANT : SANS AUCUNE DIRECTIVE DE VOTRE PART, SI LES LOTS GAGNÉS NE SONT PAS RETIRÉS AU PLUS TARD À 11H30 LE JOUR DE LA RÉUNION, ILS SERONT IMMÉDIATEMENT REMIS EN VENTE !

HERITAGE AUCTIONS BELGIUM

TAXATIES – AANKOOP / EXPERTISES – ACHAT

ELKE MAANDAG EN DONDERDAG VAN 10 TOT 16 UUR
CHAQUE LUNDI ET JEUDI DE 10h à 16h

Andere dagen op afspraak – Autres jours sur rendez-vous

Onze volgende veiling: 18-23 mei 2026.
Uw inzendingen zijn mogelijk.



Notre prochaine vente: 18-23 mai 2026.
Vos consignations sont acceptées.

LEUVENSESTEENWEG 509 | B- 1930 ZAVENTEM | tel. +32-2-2040140 | INFO@HA-EUROPE.BE

Prochaines Grandes bourses de nos amis et voisins.

03/10/2026	Numismatische Kring Dendermonde (EGMP) Réunion mensuelle de 12 h à 16.30 h. Zaal t'Klokske, Parochie-centrum Keur, Pijnderslaan 88. 9200 Dendermonde.
04/10/2026	Numismatica Leuven (EGMP) Réunion mensuelle de 9.00 à 12.30 h – Parochiezaal Pellenberg, Kortebergstraat, 4 – 3312 Lubeek – Contact : Jan Vanham +32 16 23 10 85
04/10/2026	Numismatica ZW Vlaanderen (EGMP) Réunion mensuelle de 8.30 h à 12 h. Parochiaal centrum « Kartouchke » Ingelmunstertraat 8. 8870 Izegem.
04/10/2026	**Wase Ruilclub Nationale ruilbeurs de 9 h à 16.00 h Sportingpark – De Maddenstip, Watermolendreef, 187 – 9111 St Niklaas**
04/10/2026	**Cercle numismatique de Vielsalm 42° Grande Bourse de 9 à 13 h Athénée Royal, implantation de Rencheux – Rue des Chasseurs Ardennais 1, 6690 VIELSALM.**
04/10/2026	Club des Collectionneurs Sonégiens. De 8.30 h à 12 h. 15, rue Chanoine Scarmure. 7060 Soignies. Contact : +32 491 25 26 07 ou collectionneurs.sonegiens@skynet.be
06/10/2026	Les Numismates de Bruxelles. Réunion mensuelle à partir de 18.00 h. Bowlmaster, rue Van Zande, 45 1080 Bruxelles. – Contact : R. Renard +32 475 51 46 02
09/10/2026	Cercle Numiac de Verviers. Réunion mensuelle de 18.30 à 21.30. Ecole Sacrés-Coeurs, Rue de la Moinerie 33, 4800 Petit-Rechain.
10/10/2026	Numismatica Antwerpia (EGMP) Réunion mensuelle de 12.30 h à 16 h. Salle De Cluyse Kerkhofblommenstraat 1, 2970 Merksem (Anvers)
10/10/2026	Cercle Numismatique de Nivelles. De 14 à 17 h. - Collège Sainte-Gertrude, Faubourg de Mons-1400 Nivelles. – Richard Boon +32 479 775 493
11/10/2026	**Cercle Numismatique du Gd D. de Luxembourg 13ème Salon des Collectionneurs de 9 à 17 h. -**Casino 2000, L 5618 Mondorf-les-Bains. Info : M. Valentino Tf. +352 621 185 786 ou mail : cerclenumislux@yahoo.com
11/10/2026	Herentals (EGMP) Réunion mensuelle de 8.30 h à 12.00 h. – Zaal St-Antonius – Kapucijnenstraat, 7 – 2200 Herentals
12/10/2026	Numismatica Brugge en Het Vrije (EGMP) Réunion mensuelle à partir de 19.00 h.Huize Wellecome , Koude-Keukenstraat, 8 à Sint-Andries.
17/10/2026	**Antieke Muntenbeurs EKE de 09 à 14 h – Dorpskaffee Oud Eecke, Steenweg, 80 à 9810 Eke – Info : info@vaevictis.be – Tél. : +32/473 83 02 11**
18/10/2026	Numismatica ZW Vlaanderen (EGMP) Réunion mensuelle de 13 h à 16 h. CC "Het Spoor" Eilandstraat 6 à 8530 Harelbeke.
18/10/2026	**Liège –**Centre 104 (Collège St-Servais), 104 Rue Saint-Gilles, 4000 Liège. De 8.30 h à 12 h. mail : cerclenumismatiqueliegeois@gmail.com
25/10/2026	Numismatica Alosta (EGMP) Réunion mensuelle de 9.00 à 12.00 h. Social Centrum Immerzeel, Rerum Novarumstraat, 4 à 9300 Aalst
26/10/2025	Numismatica Tienen (EGMP) Réunion mensuelle de 9.00 à 12.00 h. Café « t'Hoekske », Oude Leuvensestraat 93 à 3300 Tienen.
26/10/2025	Cercle Numismatique de La Louvière. Réunion mensuelle de 8.30 à 11.30 h. Maison du Peuple – 63 rue J.Wauters à 7110 Bracquegnies de 8.30 h à 11.30 h.

Metal24

A PROPOS DE NOUS

Metal24, un distributeur belge

Metal24 fournit un large choix de pièces d'investissement et lingots en or, argent, platine, palladium et rhodium.

Pourquoi investir chez Metal24?

Nous offrons des conditions avantageuses aussi bien à l'achat que sur la vente.

Le négoce de métaux précieux est notre cœur de métier et nous l'effectuons avec passion. Nous sommes toujours enthousiastes à l'idée de vous conseiller dans vos achats ou ventes.

Grace à notre site internet avec des prix de vente et d'achat en temps réel, vous pourrez choisir le meilleur moment pour acquérir vos pièces ou lingots d'investissement.

Néanmoins, la valeur des métaux précieux évolue rapidement. C'est pourquoi, un contact direct est quand même privilégié car vous y recevrez toutes les instructions et recommandations importantes.



Jean ELSEN & ses Fils s.a.

VENTE 166 · 5, 6 & 7 NOVEMBRE 2026

Collection G. Cornelissens

Monnaies du haut Moyen Âge



NOUS ACCEPTONS VOS MONNAIES, MÉDAILLES & DÉCORATIONS
DE QUALITÉ POUR POUR NOS PROCHAINES VENTES PUBLIQUES

AV. DE TERVUEREN, 65
B-1040 BRUXELLES

TÉL. +32-2-734.63.56
FAX +32-2-735.77.78

info@elsen.eu
www.elsen.eu